

prieur leur adresse la parole : " Que demandez-vous ? " — " La miséricorde de Dieu et la vôtre, répondent-ils. Ils se relèvent et le prieur leur expose les obligations de la vie d'un frère prêcheur, " afin que vous ne prétendiez pas un jour avoir été trompés par " nous, ne supposant pas qu'il y eût tant de choses difficiles dans " notre genre de vie ". Il leur dit les trois vœux de religion : la pauvreté par laquelle on ne peut dire de rien : ceci est à moi ; la chasteté qui interdit même le désir de jouissances légitimes dans le monde ; l'obéissance perpétuelle, selon qu'elle est déterminée par les constitutions.

" L'ordre a de plus adopté certaines observances monastiques. Elles ne sont pas la fin de la vie religieuse ; elles servent à dompter plus sûrement la chair et la volonté. Ces observances sont : le jeûne de tous les vendredis de l'année, celui de tous les jours, les dimanches exceptés, depuis l'exaltation de la sainte Croix (14 septembre) jusqu'à Pâques, l'abstinence perpétuelle et les veilles sacrées pour les Matines. " Cependant comme la religion est discrète, sachez que le Supérieur, pour de justes motifs, saura user envers vous d'indulgence en ce qui regarde les veilles et les austérités. "

" Et quand vous aurez fait toutes ces choses, vous recevrez par surcroît des réprimandes et des mépris. Il faudra porter des vêtements vils et déchirés : toutes choses très pénibles à la nature : mais auxquelles est réservée une grande récompense, la vie éternelle. Déclarez-nous donc si vous vous sentez disposés à observer, selon votre pouvoir, tout ce que nous venons de vous proposer. "

" Les postulants répondent : " Nous le voulons ! " et ils s'avancent vers le Prieur—On chante alors le *Veni, creator*, et pendant ce temps on les revêt de la robe blanche des Frères prêcheurs, du scapulaire donné par la Vierge et de la chape noire ; symbole de l'humilité et de la pénitence.

" Cette cérémonie accomplie, l'assistance quitta la salle capitulaire, et se rendit en procession dans l'église où étaient réunis les fidèles. Le clergé prit place au chœur et on entonna le chant du *Te Deum*, avec les accords harmonieux de l'orgue. Après le chant de ce cantique de joie, le Prieur s'adressant à M. Petitgrew, le premier des quatre nouveaux religieux :

" Dans le siècle, dit-il, vous vous appelez Arthur, en religion vous vous appellerez Hyacinthe ". M. Félix Rouleau reçut le nom de " Raymond, " M. Amédée Archambault, celui de " Louis, " et M. Stanislas Beauregard le nom de " Rosaire. "

" Les Vêpres terminèrent la cérémonie qui impressionna les nombreux fidèles accourus à l'église pour en être témoins :

" Puisse les bénédictions du Ciel tomber abondamment sur les dévoués fils de saint Dominique et de Lacordaire. "

*Diocèse de Rimouski.*—Mgr de Rimouski, de retour de Rome, vient de faire les ordinations suivantes, à la chapelle de l'évêché :